

## SALARIA, CASA

---

### Assurances d'indemnités journalières

Pas de soucis financiers en cas de maladie ou d'accident

Comble les lacunes après l'écoulement du droit légal pour la poursuite du versement du salaire

Chaque jour, des indemnités journalières de ménage pour les particuliers ou les personnes exerçant une activité professionnelle



# SALARIA, CASA

Le droit des employés en matière de poursuite du versement du salaire par l'employeur est limité. Mais le loyer et les autres postes de frais doivent être réglés. Le ménage ne doit pas se retrouver en péril et les enfants ne doivent manquer de rien. SALARIA (pour les employés) et CASA (pour les personnes tenant le ménage) permettent de garder l'équilibre financier.

## Profitez avec SALARIA et CASA

### Pour les employés

#### SALARIA

En cas de maladie prolongée, les employés ont seulement droit au versement minimum du salaire par l'employeur. Malgré cela, en tant qu'employé vous devez assumer les charges telles que loyer, impôts et autres frais. En d'autres termes: vous puisez dans vos économies ou vous vous tournez vers les services sociaux. Une autre solution s'offre à vous: combler cette lacune avec l'assurance indemnités journalières SALARIA.

### Prestations et avantages

La protection pour employés en cas de perte de gain.

### Pour les privés

#### CASA

Il va sans dire que les tâches assumées par la personne tenant le ménage (il s'agit encore souvent de la ménagère) sont très précieuses. Et c'est aussi la raison pour laquelle, si cette situation vous concerne, vous devez également pouvoir compter sur une protection rassurante. Contrairement aux employés, vous ne bénéficiez d'aucune protection légale et financière en cas d'accident ou de maladie. Par contre, le ménage doit être tenu et il faut continuer à s'occuper des enfants.

### Prestations et avantages

Chaque jour des indemnités journalières de ménage pour les privés.

## SALARIA

Vous pouvez bénéficier des prestations d'indemnités journalières SALARIA à partir d'une incapacité de travail de 25%.

Âge de conclusion	Montant de l'indemnité journalière à option	Délais d'attente à option	Durée des prestations	Prestations de maternité	Accident
<b>LCA:</b> Dès 16 ans et jusqu'à l'âge AVS	<b>LCA:</b> CHF 10.- à 600.-/jour max. CHF 18 000.-/mois	3, 7, 14, 21, 30, 60, 90, 120, 150, 180, 240, 270 ou 360 jours	<b>LCA:</b> 365 ou 730 jours		Inclusion possible
<b>LAMal:</b> 16-65 ans	<b>LAMal:</b> CHF 10.- à 30.-/jour max. CHF 900.-/mois	0, 3, 7, 14, 21, 30, 60, 90, 120, 150, 180, 240, 270 ou 360 jours	<b>LAMal:</b> 720 jours dans un intervalle de 900 jours civils	<b>LAMal:</b> 16 semaines	Inclusion possible

## CASA

Si vous tombez malade ou êtes victime d'un accident, vous recevez une indemnité journalière qui vous permet p. ex. de payer les frais d'une aide ménagère, d'une prise en charge des enfants, des transports en taxi chez le médecin, etc. CASA est conçue spécifiquement pour les personnes s'occupant du ménage. Vous recevez jusqu'à CHF 50.- par jour sans aucune obligation de justifier les coûts.

Âge de conclusion	Montant de l'indemnité journalière à option	Délais d'attente à option	Durée des prestations	Prestations de maternité	Accident
<b>Dès 16 ans et jusqu'à l'âge AVS</b>	<b>CHF 10.- à 100.-/jour</b> max. CHF 3000.-/mois	7, 14, 21 ou 30 jours	<b>365 jours</b> dans un intervalle de 5 ans	<b>20 indemnités journalières</b> sans prise en considération du délai d'attente	<b>Inclus</b>

La boîte aux lettres se remplit de factures, même lorsque l'on est malade ou accidenté. Le revenu ne cesse quant à lui de diminuer avant de disparaître complètement. **Suite à une maladie, Vera Tramonti fut soulagée de pouvoir compter sur son assurance d'indemnités journalières pour joindre les deux bouts jusqu'à ce que l'Al verse ses prestations. Sinon, elle aurait dû prendre un crédit.**

## Medi24

---

Vous avez un problème de santé et ne savez que faire? Medi24, le service médical indépendant, fournit des conseils médicaux compétents. Même de nuit et durant le week-end. Appelez simplement le numéro 0800 824 365 (gratuit pour les clients d'Helsana).

---

### **Nous demeurons à votre disposition**

Pour obtenir de plus amples informations sur les assurances indemnités journalières SALARIA et CASA ou toute autre assurance, veuillez nous contacter au numéro 0844 80 80 02.

### **Helsana Assurances SA**

Case postale  
8081 Zurich  
[www.helsana.ch](http://www.helsana.ch)